



Ville de
BORDEAUX

bordeaux.fr



Bulletin d'adhésion

Pass → senior

Gratuit

Le Pass Senior est réservé aux bordelais de plus de 60 ans. Il est délivré immédiatement dans les points de distribution.* Il suffit de remettre ce formulaire d'adhésion (disponible également sur bordeaux.fr) avec un justificatif de domicile datant de moins d'un an.

* adresses au dos de ce bulletin

Des offres privilégiées

Dans tous les quartiers, des partenaires sont associés pour proposer des offres culturelles, de prévention et de bien-être qui s'enrichit tout au long de l'année. Ces offres sont à retrouver dans l'agenda des seniors trimestriel.

Des actualités

Édité tous les 3 mois, « l'agenda des senior » donne les dernières informations sur les visites d'exposition, balades culturelles, places de concerts, tarifs réduits dans les théâtres partenaires...

Obtenir votre Pass senior

Éléments à fournir :

- Le formulaire d'adhésion rempli ci-contre →
- Un justificatif de domicile datant de moins d'un an
- Une pièce d'identité

Pour en savoir +

Cité Municipale

Direction Générations
Seniors et Autonomie
4 rue Claude Bonnier
Tram A, Bus lignes 15, 5 et G,
arrêt Meriadeck
05 57 89 37 77

Suivez toute l'actualité
du Pass senior dans
« l'agenda des senior » sur :

✦ bordeaux.fr

f @Bordeaux Senior

✉ par mail :

pass.senior@mairie-bordeaux.fr

Formulaire d'inscription

Partie réservée à l'administration : N° d'adhérent : _____

Première demande Duplicata

Civilité : Madame Monsieur Non défini

Nom : _____

Prénom : _____

Date de naissance : _____

Adresse : _____

Adresse mail : _____

Téléphone fixe et/ou portable : _____

Dans quel quartier résidez vous ?

- | | |
|-------------------------------------------------|------------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Bordeaux Maritime | <input type="checkbox"/> Nansouty, Saint-Genès |
| <input type="checkbox"/> Chartrons, Grand-Parc, | <input type="checkbox"/> Bordeaux Sud |
| <input type="checkbox"/> Jardin public | <input type="checkbox"/> Bastide |
| <input type="checkbox"/> Saint-Augustin, Tauzin | <input type="checkbox"/> Caudéran |
| <input type="checkbox"/> Alphonse Dupeux | |

Quels sont les thèmes qui vous intéressent ?

- | | |
|---------------------------------------------|-------------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Culture et loisirs | <input type="checkbox"/> Sport, bien-être |
| <input type="checkbox"/> Numérique | <input type="checkbox"/> Bénévolat |

Souhaitez-vous recevoir la newsletter mensuelle ?

- | | |
|------------------------------|------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Oui | <input type="checkbox"/> Non |
|------------------------------|------------------------------|

Date :

Signature :

Dans chaque quartier, retirez votre Pass senior

Bordeaux Maritime

→ **Mairie de quartier**

196 rue Achard

Chartrons / Grand Parc / Jardin Public

→ **Mairie de quartier**

Place de l'Europe

→ **Salle des fêtes du Grand Parc**

39 cours de Luze

Centre ville

→ **Athénée municipale**

Père Joseph Wresinski

3^e étage, place Saint-Christoly

→ **Cité Municipale**

4 rue Claude Bonnier

→ **Maison Ecocitoyenne**

Quai Richelieu

Saint-Augustin, Tauzin, Alphonse Dupeux

→ **Mairie de quartier**

18 place de l'Eglise Saint-Augustin

Nansouty, Saint-Genès

→ **Mairie de quartier**

250 rue Malbec

Bastide

→ **Mairie de Quartier**

38 rue de Nuits

Bordeaux Sud

→ **Mairie de Quartier**

6 cours de la Marne

Caudéran

→ **Mairie de Quartier**

130 avenue Louis Barthou

Le pass senior est aussi délivré dans
les échoppes seniors de la ville.
(détails et adresses sur bordeaux.fr)

Les informations ici recueillies font l'objet de traitements informatiques par le CCAS et la ville de Bordeaux pour les finalités suivantes : gestion du Pass Senior et des inscriptions des seniors à des manifestations et des événements. Ces traitements ont un fondement légal : il s'agit d'une mission de service public pour laquelle le CCAS et la ville de Bordeaux sont investis. **Les destinataires des données sont** : les agents habilités de la Direction Générations Seniors et Autonomie du CCAS et de la ville de Bordeaux à raison de leurs attributions ou de leur droit à connaître ces données pour l'exercice de leurs missions et les partenaires lors de manifestations ponctuelles. Ces informations sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'à ces destinataires. **Elles ne sont en aucun cas cédées ou vendues à des tiers.** Les données recueillies seront conservées pendant toute la durée de validité du Pass Senior ou pendant toute la durée de l'événement. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 dénommé « Règlement Européen sur la Protection des Données » et à la loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment pour les données à caractère personnel vous concernant et dans les conditions prévues par la loi, de droits d'accès aux données, de rectification, d'opposition pour des motifs légitimes, à l'effacement (droit à l'oubli) ou à la limitation du traitement vous concernant ; ainsi que d'introduire une réclamation auprès de la CNIL, et du droit à communiquer des instructions sur le sort de vos données en cas de décès. Vous pouvez exercer ces droits en vous adressant au centre animation et vie locale de la Direction Générations Seniors et Autonomie du CCAS et de la ville de Bordeaux par email : pass.senior@mairie-bordeaux.fr. Vous pouvez également vous adresser au Délégué à la Protection des Données (DPO) de la ville de Bordeaux par email contact.cnil@bordeaux-metropole.fr ou par courrier postal : Délégué à la Protection des Données, Bordeaux Métropole, Direction des Affaires Juridiques, Esplanade Charles-de-Gaulle, 33045 Bordeaux Cedex. Pour en savoir plus, consultez vos droits sur le site de la CNIL : cnil.fr/fr/les-droits-pour-maitriser-vos-donnees-personnelles